

Communiqué de presse

Neuchâtel, le 18 novembre 2015

Energies renouvelables Viteos passe au vert !

Viteos s'engage toujours plus résolument en faveur des énergies renouvelables et opte dès 2016 pour une électricité d'origine suisse et neuchâteloise respectueuse de l'environnement. Suite au succès sans précédent de ses produits Areuse et Areuse+, Viteos proposera en collaboration avec Vadec, dès janvier 2016, son offre Vivalor issue de l'hydroélectricité suisse et de la valorisation des déchets de la région. Tous les clients de Viteos auront la garantie de bénéficier d'électricité écologique. Les bénéfices issus de ce nouveau produit seront intégralement réinvestis dans des projets locaux d'efficacité énergétique. Cette énergie impliquera un très léger surcoût d'environ 1,40 francs (TVA incluse) par mois pour un ménage consommant environ 3'500 kWh/an.





Dès 2016, l'électricité de référence proposée par Viteos à tous ses clients sera respectueuse de l'environnement. En partenariat avec Vadec, et grâce à l'acquisition de garanties d'origine de production hydroélectrique suisse, Viteos pourra fournir de l'électricité certifiée d'origine renouvelable et régionale. En novembre, tous les clients de Viteos seront informés par courrier de cette nouvelle offre. Le principe de fonctionnement de Vivalor permet de garantir que l'équivalent de toute l'électricité consommée par les clients de Viteos a été produit par des centrales renouvelables et par Vadec.

Grâce à une collaboration renforcée avec Vadec, Vivalor permettra de valoriser idéalement l'élimination des déchets de la région. De plus, les bénéfices de Vivalor seront intégralement réinvestis dans l'efficacité énergétique dans notre région.

L'offre de Viteos répond à une demande massive par ses clients d'une énergie d'origine renouvelable puisque les produits Areuse et Areuse+ sont aujourd'hui intégralement souscrits et qu'ils font même l'objet d'une liste d'attente. Grâce à Vivalor, Viteos permet ainsi à tous ses clients de participer concrètement aux objectifs fédéraux visant l'autonomie énergétique et la sortie de la dépendance aux énergies non renouvelables, notamment par l'accroissement de la production d'énergie verte. Le produit Vivalor consacre également la volonté de Viteos d'être partie prenante de la transition énergétique au niveau régional.

La souscription à Vivalor impliquera un très léger surcoût d'environ 1,40 francs (TVA incluse) par mois pour un ménage consommant environ 3'500 kWh/an. Il sera toujours possible aux clients ne souhaitant pas contribuer à cette nouvelle offre d'y renoncer en tout temps. Ils pourront se désinscrire sur le site internet www.vivalor.ch ou par téléphone au 032 886 00 45 auprès de Viteos.

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de :

-  Remigio Pian, directeur énergies et produits de Viteos, tél. 032 886 00 03
-  www.viteos.ch/Medias
-  www.vivalor.ch
-  www.areuseplus.ch

Active sur le territoire neuchâtelois avec plus de 300 collaboratrices et collaborateurs au service de ses 80'000 clients, VITEOS assure la fourniture et la gestion des réseaux dans les domaines de l'eau, de l'électricité, du gaz naturel, du chauffage à distance et du froid à distance.